

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **103 (1977)**

Heft 12: **Pro Aqua - Pro Vita, 14-18 juin 1977, Bâle**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Carnet des concours

### Bâtiments d'exploitation pour une compagnie de gardes-fortifications à Lavey/VD

#### Jugement

La Direction des constructions fédérales, agissant au nom du Département militaire fédéral, a ouvert en janvier de cette année un concours de projets pour la construction de bâtiments d'exploitation pour une compagnie de gardes-fortifications à Lavey, concours auquel ont été invités les architectes des districts d'Aigle et de Vevey/VD.

Seize projets ont été présentés dans les délais. Le jury, réuni sous la présidence de M. J.-W. Huber, directeur des constructions fédérales, a attribué les prix suivants :

- 1<sup>er</sup> prix : Fr. 15 000 : M. Igor Budkov, architecte, Montreux.  
Collaborateur : M. Jacques Zbinden, arch. SIA, Montreux.  
Spécialiste : M. Jacques Umiglia, ing. dipl. EPFL/SIA du Bureau Schindelholz & Dénériaz SA Lausanne.
- 2<sup>e</sup> prix : Fr. 11 000 : Atelier des architectes Jean Serex et Albert Berrut, architectes EPF/SIA, Aigle.  
Collaborateurs : MM. Georges Hirschi et Michel Andrey, Aigle.
- 3<sup>e</sup> prix : Fr. 6 000 : M. Roger Lack, architecte FSAI/SIA, La Tour-de-Peilz.  
Spécialistes : MM. G. Charotton et D. Rossier, ingénieurs civils EPFL/SIA, Vevey.
- 4<sup>e</sup> prix : Fr. 5 000 : M. Jean-Jacques Lombardi, architecte, Leysin.
- 5<sup>e</sup> prix : Fr. 4 000 : M. Jean Wolf, architecte, Montreux.  
Spécialiste : Zwahlen & Mayr SA, Aigle.
- 6<sup>e</sup> prix : Fr. 3 000 : M. Pierre Demierre, architecte, Vevey.

Les projets seront exposés au rez-de-chaussée de l'Arsenal fédéral de Saint-Maurice, près de la gare, du samedi 4 juin au lundi 13 juin 1977, de 16 h. à 20 h.

### Construction d'un bâtiment administratif à St-Maurice/VD

#### Jugement

La Direction des constructions fédérales, agissant au nom du Département militaire fédéral, a ouvert, en janvier de cette année, un concours de projets pour la construction d'un bâtiment administratif à Saint-Maurice, concours auquel ont été invités les architectes du canton du Valais.

Vingt-sept projets ont été présentés dans les délais. Le jury, réuni sous la présidence de M. J.-W. Huber, directeur des constructions fédérales, a attribué les prix suivants :

- 1<sup>er</sup> prix : Fr. 13 000 : M. Pierre Schmid, architecte, Sion.  
Collaborateurs : MM. Rolph Fuchs et J.-P. Gauye.
- 2<sup>e</sup> prix : Fr. 11 000 : MM. Gaston Membrez et Pierre-Marie Bonvin, architectes, Sion.
- 3<sup>e</sup> prix : Fr. 7 000 : M<sup>me</sup> Heidi et M. Peter Wenger, architectes, Brigue.
- 4<sup>e</sup> prix : Fr. 6 000 : MM. Paul Morisod et Edouard Furrer, architectes, Sion.
- 5<sup>e</sup> prix : Fr. 4 000 : MM. Hans et Linus Meier, architectes, Sion.  
Spécialiste : Bureau technique Dénériaz SA, Sion.
- 6<sup>e</sup> prix : Fr. 3 000 : M. Albert Berrut, architecte, Monthey.  
Collaborateurs : MM. R. Vionnet et I. Garrone.

Le jury a en outre décidé l'achat, pour le prix de Fr. 1500.— chacun, des projets de :

- M. Albert Oggier, architecte, Sion.
- M. Jean-Pierre Giuliani, architecte, St-Maurice.
- Atelier d'architecture J. Suter + S. Suter + R. Van Boxem, architectes, Sion.
- M. Donat Ruff, architecte, Viège.

Les projets seront exposés dans la grande salle de l'Hôtel du Cerf, place Tubingen 5, à Monthey, du samedi 4 juin au lundi 13 juin 1977, de 16 h. à 20 h.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

## DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 16 et 17 des annonces

## Informations diverses

### Installations de traitements de l'eau du Centre thermal d'Yverdon-les-Bains

On parlait déjà au Moyen Age de la source thermale d'Yverdon, mais elle connut une réelle utilisation thérapeutique aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La construction d'une nouvelle Cité des Bains va relancer cette utilisation dès ce prochain été.

La piscine thermale, située dans l'aile sud-est du bâtiment, représente l'un des éléments principaux de l'ensemble. Elle est équipée du système exclusif de circulation « SURFLO », caractérisé par une distribution de fond le long d'un canal et une reprise en surface par une goulotte périphérique. Ce système équipe plusieurs milliers de piscines de par le monde, et en particulier la piscine olympique de Montréal.

Le circuit de régénération de l'eau comprend les éléments suivants : coagulation au sulfate d'alumine, filtration sur sable de quartz à une vitesse de 25 m/h, stérilisation par STÉRISOL (solution oxydante contenant entre autres de l'hypochlorite de sodium) et correction automatique du pH.

Les impératifs médicaux exigent une température de l'eau du bassin de 33°, alors que celle de l'eau de la source est de 24°. Par ailleurs, le contenu du bassin est renouvelé entièrement tous les trois jours. Il a donc été nécessaire d'étudier un circuit d'eau qui réduise au minimum les pertes calorifiques. A cet effet, les calories qui seraient normalement perdues lors de la vidange du bassin (eau à 33°) sont récupérées par l'intermédiaire d'échangeurs de chaleur pour réchauffer l'eau de renouvellement (à 24°). Cette dernière est ensuite stockée en toiture.

L'équipement de ce bassin comprend entre autres sept groupes de massage différents. Chacun de ces groupes comprend une pompe alimentant quatre buses de refoulement orientables situées à des niveaux différents sur le pourtour du bassin.

#### CLENSOL

TRAITEMENT DES EAUX SA

1095 Lutry

Tél. (021) 28 87 55/28 17 16

D. Rodieux et W. Hirsbrunner

Ingénieurs chimistes EPF-SIA

### Echangeur de chaleur Transon

La conception de l'échangeur de chaleur TRANSON, entièrement nouvelle, ouvre des possibilités d'utilisation jusqu'à aujourd'hui difficilement réalisables par les moyens classiques.

Conçu en système modulaire, il est d'une extraordinaire souplesse. Pour chaque but à atteindre, une combinaison des divers éléments de l'appareil permet de trouver une solution adéquate. Par exemple : abaisser la perte de charge en conservant la même surface d'échange ; conserver les mêmes  $\Delta T$  en diminuant la surface, etc. Ces possibilités sont obtenues par le montage des faisceaux en série ou en parallèle, et surtout par un système de « drills », petites plaques métalliques qui donnent au fluide externe un écoulement hélicoïdal. Par le calcul des pas de l'hélice des drills, on peut influencer le coefficient  $\alpha$  du fluide extérieur, provoquant une sensible différence sur les pertes de charges ou les surfaces d'échange.

L'établissement du coefficient  $\alpha$  du fluide intérieur est optimisé par la formule d'Hofmann, dans laquelle on tient compte de la non-linéarité des paramètres de Reynold et Prandl dans les cas extrêmes. Les calculs théoriques ainsi établis permettent une simulation plus réelle des cas pratiques.

Le système de fabrication est également nouveau. Les tubes composant les faisceaux ne sont pas soudés ni sertis et peuvent être aisément échangés en quelques minutes. Les têtes de l'échangeur peuvent s'ouvrir et permettre le nettoyage des tubes, avantage notoire dans la lutte contre le calcaire.

Les échangeurs TRANSON ont été choisis pour équiper le nouveau Centre thermal d'Yverdon, car toutes les particularités offertes par ces appareils ont pu être exploitées. En effet, dans le conditionnement de l'eau thermale, les  $\Delta T$  étant petits, les surfaces doivent en conséquence être grandes et les pertes de charge très faibles : problèmes aisément résolus par ce système nouveau d'échangeurs.

TRANSCAL SA

Route de Chavannes 15

1007 Lausanne. Tél. (021) 24 91 36